

Présentation :

Normand Bastien 75 ans retraité depuis 2002 je vis en couple
J'ai deux enfants en couple aussi et trois petits enfants

J'ai une résidence à Montréal
et une résidence sur le territoire de St Michel des saints

Je fréquente la région de SMDS depuis 1990 je partage mon temps entre ces
deux résidences dans une proportion de 50\50 depuis ma prise de retraite en
2002

Je suis propriétaire depuis 1994.

Ma résidence est située au bord du Lac du Trèfle

Je suis membre de la CPH et je fais partie de l'association des propriétaires
du Lac du Trèfle

Localisation

Le Lac du Trèfle est situé à quelques kilomètres à vol d'oiseau du futur site
proposé par la minière NMG

Je fais également objet d'un « CLAIMS » revendiqué par NMG pour une éventuelle exploitation d'un autre gisement de graphite faisant partie du « BLOC TONY » situé juste derrière mon habitation

Je suis donc concerné par ce projet et suis fortement contre

Les inquiétudes et craintes :

1. le bruit
2. la poussière
3. la pollution
4. la dépréciation de l'habitation

1. le bruit venant du dynamitage, du transport et broyage de la roche .
2. Les poussières inhérentes à toutes les opérations citées plus haut qui avec les vents seront répandues partout dans un rayon assez large. Ces poussières sont acides et contiennent des métaux lourds il y a un risque évident d'affecté le PH des eaux des lacs et des rivières.

3. La pollution : creuser un trou de la grandeur du village de SMDS et d'une profondeur d'environ de 300 à 400 pieds ne peut pas se faire sans conséquences sur les éco systèmes environnants ,la teneur supposée en graphite du gisement est de 4% donc 96% de la matière extraite sera stockée comme déchet minier et exposé aux intempéries qui compte tenu des changements climatiques le risque d'érosion est plus que probable entraînant la contamination des sols des eaux de surfaces et souterraines.

La technologie proposée par NMG pour stocker ces résidus, les sols plus acides,
n'est pas éprouvée et constitue donc une bombe environnementale à retardement

4.Dévaluation des propriétés : Si cette mine à ciel ouvert devrait profiter à quelque individus et entreprises la municipalité et la NMG n'ont pas prévu des compensations monétaires pour la dépréciation de nos propriétés et la baisse de notre qualité de vie au bord du Lac du Trèfle.

Il y avait un projet de développement de 40 terrains autour du Lac du Trèfle qui a été abandonné avec l'annonce de l'arrivée de la mine .

Il est clair que l'arrivée d'une mine à ciel ouvert va freiner le tourisme et le développement domiciliaire autour des nombreux lacs de la région.

En conclusion :

Le tourisme et la villégiature représentent des économies importantes et durables pour la région.

Une mine à ciel ouvert tout ce qu'il y a de durable ce sont les déchets miniers

Quand je me suis installé au Lac du Trèfle c'était pour sa nature intacte avec une flore et une faune importantes et diversifiées, la quantité et la qualité de ses cours d'eau dans un climat de tranquillité et de paix .

Ce projet risquerait de changer la qualité de vie à cet endroit et ces écosystèmes

On ne peut pas dire à quel point la région serait affectée par ce projet si il se réalise mais quand on verra les effets sur l'environnement il sera trop tard pour revenir en arrière .

Les sondages commandés par NMG par la firme Léger sur l'acceptabilité sociale du projet ne tiennent pas compte des résidents-villégiateurs qui représentent pourtant la moitié de la population locale concernée par ce projet .

Ces sondages ne sont pas représentatifs.

Merci de votre attention

Normand Bastien